



METALLURGIE

info presse

Paris
le 3 juillet 2008

La CFE-CGC Métallurgie signe la charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises du secteur automobile et de leurs salariés.

La CFE-CGC Métallurgie et les fédérations CFTC et FO Métallurgie ont signé ce matin en présence de Christine Lagarde et Luc Chatel, la charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises du secteur automobile et de leurs salariés. La signature de cette charte vient concrétiser les travaux rendus par le groupe de réflexion initié par Gérard Larcher, en mars 2007.

Dans sa mise en œuvre, cette charte propose d'anticiper et d'accompagner, au plus près des bassins d'emplois, les restructurations – de l'ordre de 20 à 30 000 emplois sur l'ensemble du territoire - .

Contact presse :

Elisabeth Gaï
Responsable de la
communication
01 44 53 32 29
06 08 83 82 09

CFE-CGC Métallurgie
Dominique Chauvin
06.88.58.38.17

5, rue La Bruyère
75009 PARIS
Tel. : 01.44.53.32.00
Fax : 01.45.26.94.75
www.metallurgie-cfecgc.com

Car l'urgence est là ! L'ensemble de la filière, plus particulièrement les PME-PMI subissent, de plein fouet, le redéploiement des grands donneurs d'ordres vers les marchés des pays émergents et une concurrence exacerbée, sur les marchés domestiques, des constructeurs français. A cela s'ajoutent la hausse du prix du pétrole et les contraintes environnementales (taxe carbone) favorisant les ventes des petits véhicules fabriqués pour l'essentiel hors de France, au détriment des modèles de gamme moyenne fabriqués dans l'hexagone.

La filière automobile a pourtant de l'avenir en France, tant sur le plan du nombre d'emplois qu'elle est capable de générer, qu'en valeur ajoutée qu'elle peut durablement dégager. Les pôles de compétitivité, le développement durable (avec l'action en matière de CO²), l'enjeu de la récupération des véhicules sont des axes forts pour pérenniser la filière automobile en France.

Anticiper, accompagner, former, soutenir, conseiller et aider les salariés et les entreprises en difficulté, en mobilisant tous les acteurs d'une même filière est une démarche solidaire dont la CFE-CGC Métallurgie se réjouit aujourd'hui à travers la signature de cette charte.